



N° 127
juillet 2026

Le Canard

MUNICIPAL



Un lieu propre commence par vous !

La nature est un trésor précieux. Elle nous offre de l'air pur, de l'eau, des forêts et des paysages magnifiques. Pourtant, ces espaces sont souvent salis par des déchets laissés par les visiteurs. Cette pollution nuit aux animaux, aux plantes et à notre environnement.

Il est donc important d'entretenir nos paysages et de les respecter. Chacun peut agir en ramassant ses déchets, en utilisant les poubelles et en évitant de jeter des objets dans la nature.

Ensemble, prenons soin de notre planète. La propreté de la nature est l'affaire de tous, nous avons donc installé de jolis panneaux par mesure de prévention.



Saint-Sauveur 80

14   07

Fête
nationale

13 JUILLET 2026

21h45 Retraite aux Flambeaux

DISTRIBUTION DES FLAMBEAUX ET DÉFILÉ EN MUSIQUE

RDV À LA MAIRIE

APPORTEZ VOS SUPPORTS DE LAMPIONS

14 JUILLET 2026

10h - 12h Concours de pêche enfants et adultes
organisé par "Ech Percou" au ball-trap

15h Défilé de jeu en jeu

LA PIÈCE DANS L'ASSIETTE - LE JEU DU BÂTON - LE JEU DES BUCHETTES

lotissement Julian Grimaud - Aire de la Licorne - Rue Louis Prot

LE MÂT DE COCAGNE - LA BAQUET ARROSEUR - LA PÊCHE À LA BOUTEILLE

Rue Danièle Casanova - Place de la République - Rue Jules Verne

LA BOMBE À EAU - TIR À LA CORDE

Place Maurice Blondel

DANS LA COUR DE L'ÉCOLE JACQUES PRÉVERT

entrée rue Jean Catelas

Avec la participation de

BBQ Phil et K'Event

à la restauration et la buvette

22h Bal public

GRATUIT AVEC SONO-SHOW LASER ET VIDEO

FEU D'ARTIFICE 2026

PÉTARDS INTERDITS

INPS - Ne pas jeter sur la voie publique

UNE FÊTE LOCALE CONVIVIALE MALGRÉ UN CIEL CAPRICIEUX

En dépit d'un temps peu ensoleillé, la fête locale s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, illuminée par les sourires et la bonne humeur des participants. De nombreuses animations étaient proposées, permettant à chacun de profiter pleinement de la journée.

La fête foraine a une nouvelle fois rencontré un franc succès. Les plus jeunes se sont amusés autour de la pêche aux canards, des manèges et du trampoline, tandis que les plus grands ont apprécié le retour des autos tamponneuses, testé leur adresse au tir à la carabine ou tenté leur chance aux machines à sous.

Dans la cour de l'école, de nombreuses activités gratuites étaient offertes à l'ensemble des habitants. La société Crash Kart a animé la piste de karting, Timno a fait le bonheur des enfants avec ses jeux gonflables ainsi que les jeux traditionnels picards, loués auprès de Débranche.

Le concours de tartes a été remporté par Monsieur Didier DUFLOS chez les adultes. Chez les enfants, les participants, difficilement départageables, ont tous reçu la même récompense. Rendez-vous l'an prochain avec, nous l'espérons, encore plus de gourmands.

Côté restauration, La Fabrique à Croquer a rapidement été prise d'assaut, témoignant de son succès.

L'équipe municipale était également pleinement mobilisée pour accueillir les visiteurs à la buvette et assurer le bon déroulement de cette journée festive.

Une belle réussite collective qui confirme l'importance de ce rendez-vous convivial pour la vie de la commune.



UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR LES TEMPS DE GARDERIE À LA RENTRÉE 2026-2027

À compter de la rentrée scolaire, la municipalité met en place une nouvelle organisation des temps périscolaires afin d'améliorer l'accueil des enfants et d'offrir un service de qualité.

Désormais, les garderies du matin et du soir seront assurées directement au sein de chaque établissement. Dans chaque école, un espace sera spécialement aménagé et dédié à ces temps d'accueil. Les enfants y trouveront des jeux et des activités adaptées, leur permettant de profiter d'un environnement agréable, convivial et sécurisé avant et après la classe.

Cette organisation a été expérimentée de manière exceptionnelle lors de la semaine de canicule. Afin de préserver le bien-être des enfants, la municipalité a réorganisé en urgence les temps de garderie pour leur permettre de profiter des salles climatisées. Même si le délai de mise en œuvre était très court, cette adaptation a été appréciée par les familles. Les nombreux retours positifs des parents et des enfants ont conforté les élus dans leur choix d'instaurer cette organisation.

Afin d'assurer le bon fonctionnement de ce service pour tous, un règlement intérieur sera mis en place. Celui-ci précisera notamment les horaires, les modalités ainsi que les règles permettant de distinguer le temps de garderie du temps scolaire. L'heure de garderie passera à 1€ à partir de la rentrée.

Nous félicitons le personnel impliqué, pour sa disponibilité et son professionnalisme durant cette période de fortes chaleurs. Leur engagement a largement contribué au bien-être des enfants et à la qualité de l'accueil dans ces conditions exceptionnelles.



ENTRETIEN DES TROTTOIRS DANS LES COMMUNES.

Pour vivre ensemble dans un cadre agréable, chacun peut contribuer à l'entretien des trottoirs et des caniveaux devant son habitation. Un simple balayage régulier, le retrait des feuilles ou des petits débris, ainsi que le déneigement ou le dégagement du verglas en période hivernale participent à la propreté et à la sécurité de tous.

Ces gestes de bon sens, réalisés dans un esprit de respect et de solidarité, permettent de préserver la qualité de vie dans notre commune et de faciliter le passage des piétons.

Merci aux habitants impliqués.



ESPACE DÉDIÉ AUX DÉCHETS VERTS

La commune met à disposition des habitants un espace réservé exclusivement aux déchets verts, accessible chaque samedi matin de 10h à 11h.

Vous pouvez y déposer uniquement des déchets biodégradables, tels que :

- o tonte de pelouse
- o tailles de haies
- o déchets de jardin

Il est strictement interdit d'y déposer tout autre type de déchets.

Nous constatons malheureusement la présence récurrente de sacs, d'appareils électroménagers ou d'autres encombrants, aussi bien sur ce site que dans différents endroits de la commune. Ces dépôts sauvages nuisent à notre environnement et au cadre de vie de tous.

Pour ceux-ci, la déchetterie reste à votre disposition. Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations pratiques (horaires, accès, types de déchets acceptés) sur le site de : www.trinoval.fr

À noter également : Trinoval finance une partie de l'achat de votre premier composteur, sous réserve de remplir un formulaire de réservation (disponible sur leur site).

Comptant sur le civisme de chacun pour préserver la propreté et la qualité de vie de notre commune.



LA COMMUNE MOBILISÉE FACE AUX FORTES CHALEURS

À l'annonce de la canicule, la municipalité a réagi activement afin d'assurer le bien-être des enfants, des équipes éducatives et des personnes les plus fragiles.

Consciente des difficultés rencontrées dans les salles de classe lors des fortes températures, nous avons investi avant les premiers jours de chaleur dans cinq climatiseurs : deux pour l'école Jules Renard et trois pour l'école Jacques Prévert. Cet équipement permet d'améliorer les conditions d'accueil dans chaque classe et d'offrir un meilleur confort aux élèves comme aux équipes pédagogiques.

Afin de compléter ces installations, dix ventilateurs ont également été acquis et répartis dans les différents bâtiments communaux (un dans le dortoir des plus petits, un au secrétariat de la mairie et huit dans la salle de l'Arcade, servant de cantine).

La solidarité a également été au cœur des priorités. Dès l'annonce de l'épisode caniculaire, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'est réuni en urgence afin d'organiser une tournée de visites auprès des personnes âgées fragiles et/ou isolées.

Ces rencontres ont permis des échanges et aussi rappeler les gestes de prévention indispensables en période de fortes chaleurs et d'offrir un brumisateur.

Une attention simple mais précieuse.



ENTRETIEN DE CONCESSION FUNÉRAIRE : QUELLES SONT VOS OBLIGATIONS ?

L'entretien d'une concession funéraire participe au respect dû aux défunts et à la bonne tenue du cimetière. Il revient au concessionnaire, puis à ses ayants droit, de veiller à l'entretien régulier de la sépulture et de ses abords afin que cela reste propre, sécurisée et digne. En cas de besoin, la commune peut accompagner les familles dans les démarches ou signaler les situations nécessitant une remise en état.

Une étude est menée sur une reprise éventuelle des concessions abandonnées.

Base légale : Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2223-14, relatif aux concessions funéraires, ainsi que les dispositions du même code encadrant l'abandon et la reprise des concessions.



LES JARDINS OUVRIERS : UN ESPACE À CULTIVER ET À PRÉSERVER

Les jardins ouvriers mis à disposition par la commune permettent aux habitants de cultiver leur propre parcelle dans un cadre agréable.

Afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier de ce service, la location d'une parcelle est proposée à un tarif très accessible. Jusqu'à présent fixé à 10 euros par an, ce montant passera à 15 euros à compter de 2027.

La mise à disposition d'un jardin s'accompagne également d'engagements de la part de l'occupant. Chaque bénéficiaire est tenu d'en assurer l'entretien régulier afin de préserver la qualité et l'esthétique de l'ensemble du site.

Par ailleurs, un contrat de mise à disposition devra être signé en mairie par les actuels et futurs locataires, afin de formaliser les droits et obligations liés à l'utilisation des parcelles.



SUCCÈS CHALEUREUX À LA KERMESSE DE L'ÉCOLE JULES RENARD.

Le samedi 6 juin, la kermesse de l'école Jules Renard a su braver les caprices de la météo grâce à une mobilisation exemplaire. Si les 34 élèves de l'école ont ouvert le bal avec une chorale sur le thème des animaux de la ferme, ce sont pas moins de 225 convives qui ont partagé le repas du midi.

Entre apéritif, barbecue, jeux pour enfants et tirage de la tombola, cette journée a été marquée par une solidarité familiale remarquable. Un grand bravo à tous : grâce à vous, les bénéfices de cette édition atteignent un niveau comparable à celui de l'an passé, malgré la baisse d'effectif.



VOYAGE DANS LE TEMPS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE !

Mardi 30 juin, l'école élémentaire a proposé un spectacle mémorable : une comédie musicale retraçant les grandes époques de l'histoire de France. Entre costumes d'époque, chants et chorégraphies, nos jeunes artistes ont captivé le public par leur talent et leur énergie communicative.

La soirée s'est poursuivie dans la convivialité autour d'un barbecue qui a fait l'unanimité avec 320 repas servis. Le succès fut également au rendez-vous pour la tombola, dont les bénéfices viendront soutenir les futurs projets pédagogiques de l'établissement. Un grand bravo également à l'équipe enseignante, aux parents d'élèves et aux bénévoles pour l'organisation de cette belle fête qui a rassemblé toute notre commune.



DP ACCRO PÊCHE PLANTE SES CANNES À L'ENTRÉE DE LA BASE NAUTIQUE !

Habitant de Saint-Sauveur depuis de nombreuses années, David POUILLIEUTE installe son magasin d'articles de pêche dans les anciens locaux de COMLEV.

L'endroit est idéalement placé, proche des étangs et des pêcheurs qui pourront s'équiper sur site dès le 7 juillet 2026. Le showroom présentera tout le matériel nécessaire pour taquiner le goujon et autres poissons d'eau douce ou de mer. Qu'ils soient spécialistes de l'activité au blanc, carnassier, carpe à la batterie, ou en mer les passionnés y trouveront un large choix d'articles.

Le magasin est également dépositaire des cartes de pêche d'Ech'percou implanté à Saint Sauveur et d'El tinche association d'Ailly sur Somme.

Un relai pick-up complète l'activité. Vous pouvez déposer et reprendre vos colis sur place.

**DP ACCRO PÊCHE EST OUVERT DU MARDI AU SAMEDI
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00.**



TOUR DE NIÈVRE ET SOMME

Le Tour de Nièvre et Somme organisé par la Communauté de Communes Nièvre et Somme (CCNS), se déroulera sur plusieurs journées réparties durant l'été 2026. Les enfants des centres aérés participeront à différentes étapes cyclistes liant les accueils de loisirs à des médiathèques du territoire. Chaque étape donnera lieu à des défis inspirés du Tour de France permettant d'attribuer différents maillots :

- Maillot jaune : vainqueur du classement général
- Maillot vert : meilleur sprinteur
- Maillot blanc à pois : meilleur grimpeur
- Maillot rouge : meilleur prix de la combativité
- Maillot blanc : le plus jeune du tour

12 enfants de chaque centre de loisirs seront sélectionnés en fonction de leurs compétences évaluées en amont par **"Vélo en baie de Somme"**.

Des défis intermédiaires organisés pendant les parcours permettront aux participants de cumuler des points et d'alimenter les différents classements. Une grande finale qui réunira l'ensemble des participants afin de désigner les vainqueurs de l'édition 2026 aura lieu à Flixecourt.

L'étape Saint-Sauveur/Argœuves se tiendra le **MERCREDI 15 JUILLET 2026**, à partir de 13h. Des Flyers seront déposés dans les boîtes aux lettres des rues concernées. Nous sollicitons les habitants à encourager nos jeunes coureurs.



Succès pour le 3ème marché nocturne des Amis des écoles !

Le samedi 13 juin 2026, s'est tenu le traditionnel marché nocturne de l'association "Les Amis des Ecoles". Pour cette 3ème édition, l'évènement a une nouvelle fois rencontré un vif succès.

Le public venu nombreux a déambulé dans les allées et à la découverte des étals des 26 exposants présents. Artisans, créateurs et producteurs locaux ont ravi les visiteurs dans une ambiance festive et conviviale. Un grand merci à tous les participants, bénévoles et visiteurs qui ont fait de cette soirée une réussite !

On se donne rendez-vous l'année prochaine pour la 4ème édition !

Rejoignez l'aventure !

Vous souhaitez vous investir pour les enfants de nos écoles, proposer de nouvelles idées ou simplement donner un coup de main lors de nos prochains évènements ? L'association est toujours ravie d'accueillir de nouveaux membres.

Comment nous contacter ?

N'hésitez pas à venir nous rencontrer directement ou à nous envoyer un message à lesamisdesecoles80470@gmail.com (QR Code lien page Facebook) pour obtenir plus d'informations.



Rejoignez une équipe dynamique et motivée !

FOOT : COUPE DE LA SOMME VÉTÉRANS À 8

La finale s'est jouée le dimanche 7 juin 2026, entre l'US Camon et l'AS Saint-Sauveur sur le terrain d'Abbeville.

Les deux équipes ont offert un beau spectacle aux nombreux spectateurs présents. L'AS Saint-Sauveur a livré une prestation de qualité et n'a jamais cessé d'y croire, mais face à eux, l'US Camon a fait preuve de réalisme dans les moments clés pour prendre l'avantage. Les Camonois se sont imposés avec le score de 3 buts à 2.

Félicitations à l'équipe des vétérans pour leur parcours lors de cette saison.





SAINT-SAUVEUR 80

Vendredi
24 juillet 2026



RANDONNÉE CRÉPUSCULAIRE

19H rdv Place de la République

7 km de marche pour les amoureux de la nature
et des rencontres inattendues...

MOMENT CONVIVIAL

Pot offert par la Municipalité aux participants
dans la cour de l'école Jacques Prévert

Apportez votre pique nique...

Tables et barbecues seront à disposition

RETOUR EN PHOTOS...



KERMESSE ECOLE MATERNELLE



MARCHE NOCTURNE - AMIS DES ECOLES



CONCOURS TARTES ADULTES



CONCOURS TARTE ENFANTS



FÊTE FORAINE



FÊTE FORAINE



FÊTE LOCALE



JOURNÉE JEUX PICARDS - AMIS DES ECOLES



VÉTÉRANTS AS SAINT-SAUVÉUR



KERMESSE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



OUVERTURE AMIENS PAINTBALL

A VOS AGENDAS !

13.07 22h Retraite au Flambeaux

14.07 Fête Nationale

14h Jeux

21h Bal et feu d'artifice

14.07 Pêche - Concours enfants et adultes

24.07 19h Randonnée Crépusculaire

26.07 Pêche - Concours au blanc

21.08 Chasse aux Marais - Ouverture

01.09 Rentrée des classes

05.09 Foot - Cochon grillé

06.09 Pêche - Concours au blanc à l'américaine

13.09 42ème Réderie

CCAS - Frites moules à l'Arcade

18 au 20.09 Pêche - Enduro de la carpe au ball-trap

03 et 04.10 Pêche 24h du Téléthon

19.09 Foot - Concours de pétanque au stade

03.10 Foot - Loto au gymnase

10.10 18h Commémoration des morts d'Algérie

10.10 14h Foot - Concours de manille

18.10 Repas des Aînés

18.10 Pêche - concours au blanc à l'américaine

31.10 Amis des écoles - Soirée Halloween

MAIRIE DE SAINT-SAUVÉUR

Place Maurice Blondel - 80 470 Saint-Sauveur

03.22.51.81.15

mairie.saint-sauveur@laposte.net

Comité de rédaction : Arnaud URIER, Céline GRARE DEMELLIER, Claudine LICOUR, Dominique BELLEBOUCHE, Florence DECERF, François SCELLIER, Freddy FOURNET, Graziella HALLIER, Kelly COQUART